

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-MARTHE

Séance du 10 AVRIL 2017

Date de la convocation : 03 avril 2017

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 121-17 du Code des Communes.

Présents : B. Massias, M-C. Castets, J. Dubourg, D. Lamouroux, G. Bousquet, D. Baqué, C. Labatut, S. Martineau, J-L. Verdière, P. Fédrigo, C. Lagleyre, K. Rouchereau, C. Bentalia, S. Ceccato.

Excusé : S. Faux.

❖ VOTE DU TAUX DES TAXES DIRECTES LOCALES

Monsieur le Maire explique que la hausse des bases de la fiscalité directe locale engendre des recettes supplémentaires, mais que malgré tout, ces recettes ne suffiront pas à compenser la baisse des dotations de l'état. Il propose à l'assemblée d'augmenter le produit des bases.

L'Assemblée vote donc les taux suivants :

Taxe d'Habitation : 10.80%
Taxe Foncière Propriétés Bâties : 11,65%
Taxe Foncière Propriétés Non Bâties : 40,22%, pour un produit fiscal attendu de 117.701,00€.

❖ COMPTE DE GESTION 2016 ET COMPTE ADMINISTRATIF 2016 : COMMUNE

<u>Investissement</u> :	Dépenses :	107.430,96€	Restes à réaliser :	7.500,00€
	Recettes :	64.215,16€	Restes à réaliser :	0,00€
<u>Fonctionnement</u> :	Dépenses :	254.044,40€	Recettes :	402,066.33€

Résultat global à la clôture de l'exercice : 104.833,13€

Le Conseil Municipal vote le Compte de Gestion 2016 de la Commune, établi par le receveur, à l'unanimité, soit 14 voix.

Monsieur le Maire sort, et le Conseil Municipal vote le compte Administratif 2016 de la Commune à l'unanimité, soit 13 voix.

❖ AFFECTATION DES RESULTATS 2016 : COMMUNE

Résultat d'exploitation au 31/12/2016 : 148.021,93€
Affectation complémentaire en réserve : 50.688,80€
Résultat reporté en Fonctionnement : 97.333,13€
Résultat d'Investissement reporté : -43.188,80€

Le Conseil Municipal vote l'Affectation de Résultats 2016 de la Commune à l'unanimité, soit 14 voix.

❖ BUDGET PRIMITIF 2017 : COMMUNE

Le Budget s'équilibre à 373.391,00€ en section de Fonctionnement et à 240.889,00€ en section d'Investissement.

Le Conseil Municipal vote le Budget Primitif 2017 de la Commune à l'unanimité, soit 14 voix.

❖ COMPTE DE GESTION 2016 ET COMPTE ADMINISTRATIF 2016 : ASSAINISSEMENT

<u>Investissement</u> :	Dépenses :	2.421,33€	Recettes :	1.943,83€
<u>Fonctionnement</u> :	Dépenses :	2.805,65€	Recettes :	13.912,27€

Résultat global à la clôture de l'exercice : 10.629,12€

Le Conseil Municipal vote le Compte de Gestion 2016 Assainissement, établi par le receveur, à l'unanimité, soit 14 voix.

Monsieur le Maire sort, et le Conseil Municipal vote le compte Administratif 2016 Assainissement à l'unanimité, soit 13 voix.

❖ AFFECTATION DES RESULTATS 2016 : ASSAINISSEMENT

Résultat d'exploitation au 31/12/2016 : 11.106,62€
Affectation complémentaire en réserve : 477,50€
Résultat reporté en Fonctionnement : 10.629,12€
Résultat d'Investissement reporté : -477,50€

Le Conseil Municipal vote l'Affectation de Résultats 2016 Assainissement à l'unanimité, soit 14 voix.

❖ BUDGET PRIMITIF 2017 : ASSAINISSEMENT

Le Budget s'équilibre à 19.484,00€ en section de Fonctionnement et à 4.040,00€ en section d'Investissement.

Le Conseil Municipal vote le Budget Primitif 2017 Assainissement à l'unanimité, soit 14 voix.

❖ COMPTE DE GESTION 2016 ET COMPTE ADMINISTRATIF 2016 : CCAS

Monsieur le Maire rappelle que depuis la dissolution du CCAS le 26/09/2016, le Conseil Municipal est seul compétent pour voter.

<u>Investissement</u> :	Dépenses :	0,00€	Recettes :	0,00€
<u>Fonctionnement</u> :	Dépenses :	7.310,72€	Recettes :	7.310,72€

Résultat global à la clôture de l'exercice : 0,00€

Le Conseil Municipal vote le Compte de Gestion 2016 du CCAS, établi par le receveur, à l'unanimité, soit 14 voix.

Monsieur le Maire sort, et le Conseil Municipal vote le compte Administratif 2016 du CCAS à l'unanimité, soit 13 voix.

❖ CHOIX D'UN EMPRUNT DE 100.000€

Afin de faire face aux travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux, il apparaît nécessaire de contracter un emprunt. Après présentation des propositions reçues par Monsieur le Maire, le Conseil retient l'engagement suivant : Prêt de 100.000€ sur 15 ans, au taux fixe de 1,20% et remboursement par annuités de 7.324,47€ auprès du Crédit Mutuel.

❖ DIVERS

- AUDIT DES CIMETIERES : Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'a eu lieu un audit des cimetières par le groupe Elabor, gratuit et sans engagement. Il la tiendra au courant des résultats et des suites éventuelles à donner.

- TOUR DE FRANCE : Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la course cycliste le Tour de France, passera sur la commune le 12 juillet 2017. A cet effet, la circulation sera fortement impactée. Tous les foyers seront mis au courant de la situation.